

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 24 Septembre à 19 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Marc SAINTOT, Maire.

Date de la convocation : 17 Septembre 2020

Etaient présents : Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mr Jean-Paul DARGENT, excusé.

Ordre du jour :

□ Information sur les actions menées durant la période estivale :

Plan Canicule, Embellissement transformateurs, acquisition mobilier urbain, décisions sur manifestations dernier trimestre, Organisation Sisco/Ecoles

□ Eau : Point travaux compteurs, Présentation du RPQS 2019, Dossier Interconnexion

□ Eglise : Compte rendu du CAUE et préconisations

□ Sécurité : Actions conjointes avec Gendarmerie et Vidéoprotection

□ Election Commission Intercommunale Interdépartementale d'Aménagement Foncier liée au Canal Seine Nord Europe

□ Délégation Etat Civil

□ Problématique travaux de voirie/compétence CCHS

□ Questions diverses : représentation au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) Route d'Artagnan, Arbres dangereux au lieu-dit «La Source», nettoyage terrain Salle des Fêtes, travaux rez de chaussée Mairie, arrivée de la fibre, Site Internet.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour à savoir le versement d'une subvention au comité des fêtes ; ce qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'acte d'acquisition de la parcelle jouxtant la salle des fêtes a été signé la veille au soir. Le nettoyage du terrain sera donc à l'ordre du jour d'une réunion de la commission travaux. Mr Daudré, qui demande aussi l'aide de bonnes volontés du village, procédera au nettoyage du terrain.

1/- Information sur les actions menées durant la période estivale

Madame Rutar présente les dispositions prises, juste avant le déclenchement du plan canicule, avec la mise en place d'un registre de personnes fragiles (coordonnées recueillies avec leur accord) qui ont régulièrement été contactées. Ce registre aura aussi vocation à être utilisé si Madame La Préfète nous le demande dans le cadre de la pandémie qui sévit encore dans notre pays. Mr Le Maire remercie vivement Mesdames Rutar, Gaudefroy, Cannaert et Mr Legay pour leur action.

Cette pandémie justement nous oblige, pour des raisons de sécurité sanitaires évidentes, à annuler à notre plus grand regret, l'ensemble des manifestations prévues sur ce dernier trimestre ; semaine, bleue, collecte opération brioches (annulée par l'organisateur), repas des aînés, Noël de la commune. Néanmoins, tous nos aînés découvriront dans leur boîte aux lettres, d'ici quelques jours, 1 bon d'achat de 20 € et 15 € par personne respectivement à valoir chez les Ets Mathon et à la boulangerie afin de palier à l'absence du traditionnel repas. Tous seront ainsi concernés et les commerces auxquels nous faisons traditionnellement appel ne seront pas lésés.

Pour Noël, que les enfants se rassurent, le père Noël sera toujours de passage à Brie mais sous une autre forme...

Les acquisitions d'embellissements ont été présentées par Mme Gaudefroy et seront installées à l'automne, un choix a également été acté pour l'embellissement des transformateurs (une convention par an). C'est donc le transformateur situé sur la place qui sera embelli en premier.

Le SISCO a vu son organisation changer, la Présidence est désormais assurée par Estrées-Mons. Notre représentante, Mme Gaudefroy, a eu en charge la partie mise en place du protocole sanitaire au sein de nos écoles où la désinfection et le nettoyage sont quotidiens. Elle a également

participé au recrutement de nouvelles Atsem.

La garderie a été déménagée sur Estrées-Mons dans des locaux plus spacieux libérant ainsi le rez-de chaussé de la mairie pour lequel les réflexions d'aménagements vont être lancées avec l'aide d'un architecte.

2/- Eau: Point travaux compteurs, Présentation du RPQS 2019, Dossier Interconnexion

Concernant l'interconnexion de notre réseau, le dossier avance, avec une réflexion désormais orientée sur un achat d'eau en gros avec dilution de celle-ci dans nos installations rénovées en 2019 permettant ainsi de les conserver et de réduire tant le taux de nitrates dans les eaux distribuées que le coût d'achat. La prochaine étape sera la négociation avec le ou les syndicats concernés qui sera menée de concert avec Mesnil Bruntel. Une réunion est prévue à ce sujet mi-octobre avec l'agence de l'eau.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS) pour l'année 2019.

Après délibérations, le RPQS 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Un point fait sur les travaux de changements de compteurs et branchements plomb qui se sont fort bien déroulés. La réactivité et la disponibilité des Ets Hydra Lhotellier a été saluée lors des réparations de fuites qui se sont produites chaussée Brunehaut. Il conviendra néanmoins qu'ils activent les purges à chaque intervention et prendre soin aux coupures en les effectuant de façon réfléchie. La nouvelle facturation est en bonne voie avec un relevé fin d'année et une estimation en milieu d'année prochaine avec paiement par voie dématérialisée possible. Une communication sera faite avec un accompagnement explicatif un 1^{er} temps. Un raccordement vers les Ets BGE est demandé par la Scierie Nobécourt. Celui-ci aura un coût avoisinant les 9 ke que la scierie prendra en charge. On ne peut qu'apprécier.

3/- Eglise: Compte rendu du CAUE et préconisations

L'église a fait l'objet de toute notre attention cet été avec une architecte du CAUE qui s'est rendu à son chevet. Ses conclusions ont été présentées au Conseil et ses préconisations sont sans appel ; les lieux sont devenus trop dangereux pour rester accessibles au public. Il a été vu, en collaboration avec la paroisse qui suit ce dossier avec nous, la possibilité d'organiser les messes dans la salle des fêtes. Les enterrements, mariages seront orientés sur Péronne. Néanmoins, la municipalité ne baisse pas les bras et un appel à candidature pour trouver un architecte du patrimoine va être lancé. Celui-ci nous permettra d'approfondir les diagnostics et nous lancer dans des phases de travaux (certains plus urgents que d'autres), subventionnés en partie, pour retrouver peu à peu notre église.

Dans l'immédiat, et pour la sécurité de tous, Monsieur décide, avec l'accord des conseillers, de prendre un arrêté de fermeture au public concernant cet édifice.

4/- Sécurité: Actions conjointes avec Gendarmerie et Vidéoprotection

Tout d'abord, Monsieur le Maire tient à remercier Mr Philippe CANNAERT pour nous avoir orienté vers les bons interlocuteurs de la Gendarmerie ainsi que Mme Idé et Mr Legay pour leur implication dans ce dossier. Celui-ci a bien avancé et ce en collaboration avec le Général Frustier de la Légion de la Gendarmerie de la Somme qui nous a fait recevoir par ses équipes sur Amiens et proposé des plans d'actions.

La Participation Citoyenne va être remise à niveau, une visite « sécurité » du village sur une après-midi est prévue avec nos référents sûreté de la Gendarmerie d'Amiens qui seront aussi en charge d'instruire le dossier de vidéoprotection auprès des autorités avec des aides pouvant aller jusqu'à 60% (FIPD, DETR) de l'investissement. Le coût moyen prévisionnel par caméra est de 4 000 € pour 5 caméras 20 000 €, à charge pour la Commune 8 000 €.

Somme Numérique a de son côté lancé un appel d'offres sur ce matériel sur lequel nous pourrions nous appuyer. Dès lors où les conditions le permettront, une réunion publique sera organisée. Enfin la délinquance routière n'a pas été oubliée avec l'instauration de contrôles plus fréquents, voire opération « coups de poings », non seulement sur la D1029 mais aussi sur la D88. Il est demandé une délibération de principe sur la vidéoprotection afin de commencer les démarches auprès de la Préfecture.

Après délibérations, les membres du conseil émettent un avis favorable à la mise en place d'un système de vidéoprotection dans le village.

5/- Election Commission Intercommunale Interdépartementale d'Aménagement Foncier liée au Canal Seine Nord Europe

Dans le cadre de l'élection de la commission d'aménagement foncier il convient d'élire 2 propriétaires titulaires et 1 propriétaire suppléant.

La commune a reçu 4 candidatures : Mr ETEVE Henry, Mr CEZILLE Rémy, Mr Philippe IDE et Mme LABELLE Claire. Il est procédé au vote à bulletin secret, sont ainsi élus membres titulaire Mrs Philippe IDE et Rémy CEZILLE et comme suppléant Mr Henry ETEVE.

En tant que représentant de la Commune, Mr Antoine Daudré désigné par le Maire.

Monsieur le Maire présente les avants projets du Canal sur le secteur de Péronne avec comme point nous concernant, la D1029 qui passera sous le remblai du Canal.

6/- Délégation Etat Civil

Dorothee VANHOUTTE se voit confier une délégation d'état civil en préparation de l'élargissement des horaires de Mairie.

7/- Subvention comité des fêtes

Une subvention de 1 100 € est accordée au Comité des Fêtes représentant sa subvention 2019 non versée ainsi que le règlement du spectacle de Noël 2019.

8/- Problématique travaux de voirie/compétence CCHS

Il est exposé le blocage actuel sur l'ensemble des travaux de voirie de la CCHS, suite à son contrôle par la cour des comptes, impactant directement notre projet sur la D1029.

Un nouveau pacte économique doit être mis en place au niveau communautaire pour être conforme aux préconisations qui ont été imposées.

Il sera proposé en 2021 de réaliser l'ensemble des trottoirs de la D1029, se dossier ne prenant que trop de retard.

Il a été demandé à la CCHS de tout même valider les petits travaux décidés en Juin mais nécessaire pour les riverains concernés.

9/- Questions diverses

- Les représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sont désignés ; ceux-ci seront le Maire et Mr Jean,
- Il est donné accord au projet de route d'Artagnan de traverser le village par la rue de st christ et la rue de mesnil. Itinéraire qui a été modifié sur les conseils de la Mairie.
- Une problématique d'arbres dangereux (11) à abattre au lieu-dit la Source est abordée. Un premier devis est présenté mais le coût est important, 4730 € HT. Un 2^{ème} devis sera demandé.
- La commission travaux se réunira pour déterminer les futurs usages du rez-de-chaussée de la Mairie et du terrain acquis récemment. L'appui du CAUE a été demandé sur les 2 projets.
- Des éclaircissements sont apportés sur les ordures ménagères ainsi que la collecte des déchets verts. Il est aussi demandé d'acheter quelques cônes et panneaux de signalisation qui seront utiles lors des interventions de David sur la Chaussée, David qui est félicité par l'ensemble du Conseil pour son travail.
- Le nœud de raccordement d'Estrées-Deniécourt sera inauguré le 25/09 ce qui augure d'un déploiement de la fibre très proche pour notre village.
- Le site Internet de la Commune sera mis en ligne sous peu.

La séance est levée à 22h00.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Marc SAINTOT